



Une ressource
produite dans
le cadre de la
stratégie nationale
d'éducation
financière en
partenariat avec
la Banque de
France et l'Institut
pour l'éducation
financière du public



Parcours 4 - Production, entreprise et mondialisation

Quelles entreprises survivent ?

Description du parcours

Il s'agit d'analyser la vie et le développement des entreprises au niveau national et international étayés par les données et les études de la Banque de France et de l'Insee. Le parcours s'intéresse tout d'abord aux conditions de création et de survie des entreprises en conduisant les élèves à enquêter sur un territoire pour traiter ces aspects (en seconde). Le champ d'analyse est élargi progressivement, en étudiant les conditions de survie des entreprises en première. En terminale, l'objectif est de comprendre les enjeux de la localisation des activités économiques, tant du point de vue des firmes que du point de vue macroéconomique.

Description de la ressource

Objectif

Il s'agit ici d'analyser la démographie des entreprises en déterminant le profil des créations et des faillites d'entreprises (par statut ou nombre de salariés par exemple) recensées (au niveau national ou local) par la Banque de France.

Cheminement

Les trois activités pédagogiques interrogent les élèves sur les éléments qui fragilisent les entreprises, tant du point de vue des compétences financières des entrepreneurs que de l'évolution sectorielle ou technologique. Dans la première activité, l'élève étudie le profil des créations d'entreprises; dans la seconde, il étudie les indicateurs sur les défaillances; et dans la troisième activité, l'élève repère les éléments qui peuvent fragiliser une entreprise.

Références au programme

Ce parcours s'inscrit dans le cadre des chapitres :

- Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ? (Regards croisés)
OA (Objectif d'apprentissage) : Comprendre le cycle de vie d'une entreprise à partir des quelques exemples (création, croissance, changement de statuts juridiques, disparition).
OA : Comprendre les notions de gouvernance, d'autorité et de décentralisation/centralisation des décisions au sein d'une entreprise.
- Comment les agents économiques se financent-ils ?
OA : comprendre que le financement consiste à couvrir des besoins de financement par des capacités de financement.

D'autres objectifs d'apprentissage peuvent être concernés, mais ils ne sont pas intégralement traités par les différentes activités.

Mots-clés

Entreprise, entrepreneur, actionnaire, manager, gouvernance, hiérarchie/autorité, coopération, conflit, salarié

Savoir-faire

Lecture et interprétation d'un tableau à double entrée, d'un pourcentage de répartition, d'un taux de variation, de diagrammes de répartition et de représentations de séries chronologiques, organisation d'une argumentation

Sommaire

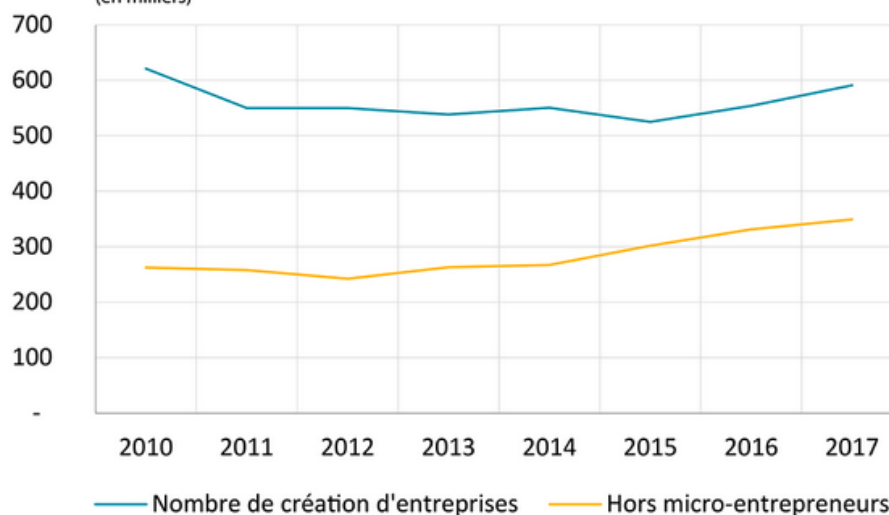
Activité 1 - Déterminer le profil des créations d'entreprises	3
• Document 1 - 2017, l'année du boom des créations d'entreprises	3
• Document 2 - Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2010, profil du créateur	4
Activité 2 - Étudier les indicateurs sur les défaillances d'entreprises en France	5
• Document 3 - Défaillance d'entreprise	5
• Document 4 - Les procédures collectives	5
• Document 5 - Les défaillances d'entreprises par secteur d'activité	7
• Document 6 - Tendances régionales	8
• Document 7 - Synthèse des services marchands	8
• Document 8 - Nombre de défaillances d'entreprises sur une année	9
• Document 9 - Nombre de défaillances d'entreprises dans le département de l'Hérault	10
• Document 10 - Outils et ressources accessibles en ligne	11
Activité 3 - Quels éléments peuvent fragiliser l'entreprise ?	11
• Document 11 - La gouvernance des entreprises	11
• Document 12 - Enquête sur la culture financière des entrepreneurs français	12
• Document 13 - Enquêtes sur la culture financière des Français et des dirigeants d'entreprises de moins de 50 salariés	13
• Document 14 - La médiation du crédit mobilisée aux côtés des entreprises dans les territoires	14
Vers le baccalauréat - Entraînement au Grand Oral	15
Bibliographie/Sitographie	15
Ressources pour aller plus loin	16

Activité 1 - Déterminer le profil des créations d'entreprises

Document 1 - 2017, l'année du boom des créations d'entreprises

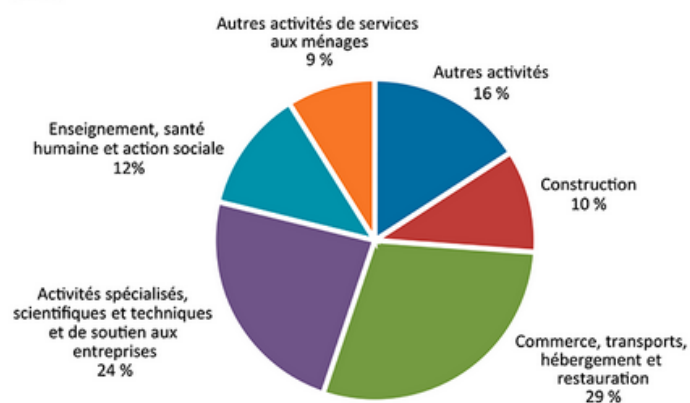
En 2017, 591 000 entreprises ont été créées en France, ce qui constitue le plus haut niveau depuis 2010 (source Insee), certains secteurs d'activités demeurant privilégiés.

Graphique - Nombre de création d'entreprises par an (2010 - 2017)
(en milliers)



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : INSEE, séries chronologie sur la démographie des entreprises

Graphique - Répartition des créations d'entreprises par secteur d'activité en 2017
(en %)



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

Source : Banque de France, « [Correspondants TPE de la Banque de France : pour quelles entreprises ? Pour quels besoins ?](#) », 09/04/2018

À partir de ces données, le professeur peut proposer le questionnement suivant aux élèves :

1. Calculez l'évolution du nombre de créations d'entreprises entre l'année 2010 et 2017 et rédigez une phrase avec le résultat obtenu.

2. Dans quel secteur le nombre d'entreprises créées en 2017 a-t-il été le plus important ?
3. À l'aide du résultat trouvé à la question précédente et à partir du nombre total (en valeur absolue) d'entreprises créées en 2017, calculez le nombre total (en valeur absolue) d'entreprises créées dans ce secteur et rédigez une phrase avec le résultat obtenu.

Document 2 - Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2010, profil du créateur

L'Insee publie une enquête sur le profil des créateurs d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) en 2010, en le comparant à celui de 2006. Les principaux enseignements de cette enquête sont les suivants : - les créateurs de 2010 non auto-entrepreneurs ont les mêmes motivations et les mêmes objectifs que les créateurs de 2006 : être indépendants et assurer leur emploi. - comme eux, ils dirigent souvent seuls leur entreprise et font appel à des services externalisés pour leur comptabilité, leur publicité, leur transport. Ils visent une clientèle diversifiée, notamment dans le commerce, et souvent locale, constituée pour beaucoup (61 %) de particuliers. - ils ont rencontré des difficultés, plus qu'en 2006, notamment pour les formalités administratives (41 %), trouver un financement (22 %) ou établir un contact avec la clientèle (21 %). Avec moins de subventions mais plus d'emprunts, ils ont obtenu des moyens de financement un peu supérieurs. - si les créateurs de 2010 voient leur avenir plus sombre que ceux de 2006, les perspectives d'embauche restent à peu près les mêmes.

Source : Bpifrance Création, « [Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2010, profil du créateur](#) »

À partir de ce document, le professeur peut interroger les élèves ainsi :

- Déterminez le profil type de l'entrepreneur en 2010.

Pour aller plus loin

Espace Observatoire de la création d'entreprise – Bpifrance Création

<https://bpifrance-creation.fr/observatoire>

Entreprise : décryptages – La Finance pour tous

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/entreprise/secteurs-dactivites/>

Les créateurs d'entreprise : quels profils, quel accompagnement et quelles difficultés à la création ? DARES Analyse, juin 2019 n° 26

<https://www.bnsp.insee.fr/ark:/12148/bc6p070wt1w/f1.pdf>

Activité 2 - Étudier les indicateurs sur les défaillances d'entreprises en France

Document 3 - Défaillance d'entreprise

Définition

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Cette procédure intervient lorsqu'une unité légale est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Par exemple, un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance. Par exemple, un entrepreneur individuel peut cesser son activité suite à un départ en retraite.

Source : Insee, [Définitions](#), 13/11/2019

Document 4 - Les procédures collectives

Sauvegarde, redressement, liquidation judiciaire.... Plusieurs procédures collectives peuvent s'appliquer aux entreprises selon l'état de leurs difficultés. On fait le point.

Une procédure collective est une procédure qui place une entreprise en difficulté sous contrôle judiciaire pour organiser le règlement de ses créances. Elle rassemble tous les créanciers et les prive du droit d'agir individuellement, d'où l'emploi du terme « collectif ». Selon le degré de gravité de la situation de l'entreprise, il convient de distinguer 3 types de procédures collectives :

- La procédure de sauvegarde
- La procédure de redressement judiciaire
- La procédure de liquidation judiciaire.

La procédure de sauvegarde

La procédure de sauvegarde est un recours de droit ouvert aux entreprises rencontrant des difficultés financières et qui ne sont pas encore en cessation de paiement.

Ouverte à la demande du représentant légal de l'entreprise, il s'agit d'une procédure préventive destinée à faciliter la réorganisation de l'entreprise avant qu'elle ne soit en état de cessation de paiement.

Le principe est qu'au jour d'ouverture de la procédure, toutes les dettes sont gelées.

Cette procédure s'ouvre d'abord sur une période d'observation permettant aux organes de justice d'examiner la situation économique de l'entreprise afin de lui proposer un plan de sauvegarde. Ce plan a pour but d'étaler le remboursement des dettes de l'entreprise, celle-ci poursuivant son activité. L'inexécution du plan peut entraîner sa résolution et mener l'entreprise au redressement ou à la liquidation judiciaire.

Le redressement judiciaire

La procédure de redressement judiciaire concerne les entreprises qui sont déjà en état de cessation de paiement.

Elle est destinée à permettre la poursuite de l'activité économique de l'entreprise, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif.

L'ouverture de la procédure entraîne la suspension des poursuites ainsi que la plupart des intérêts et des majorations.

La procédure de redressement judiciaire commence par une période d'observation destinée à faire le point sur la situation de l'entreprise et à étudier ses possibilités de redressement.

Si l'entreprise est viable, la procédure de redressement se termine par la mise en place d'un plan de redressement qui s'étalera sur plusieurs années pour donner un nouveau souffle à l'entreprise.

Si l'état de santé de l'entreprise s'est trop dégradé et qu'il s'avère que son redressement est impossible, le Tribunal peut demander l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

La liquidation judiciaire

La liquidation judiciaire intervient lorsque la sauvegarde ou le redressement de l'entreprise n'a pas produit les effets escomptés ou n'est pas ou plus envisageable. Dès l'ouverture d'une telle procédure, la gestion de l'entreprise est confiée à un liquidateur judiciaire, le représentant de l'entreprise étant dessaisi de ses fonctions. Comme pour la sauvegarde et le redressement judiciaire, les dettes antérieures au jugement d'ouverture sont gelées.

La clôture de la procédure de liquidation judiciaire met fin à l'activité de l'entreprise.

Dans certains cas, une entreprise mise en liquidation judiciaire peut faire l'objet d'une reprise globale ou partielle, ce qui permet à l'entreprise concernée de reprendre son activité.

Source : Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, « [Entreprises en difficulté : tout savoir sur les procédures collectives](#) », 18/10/2019

À partir de ces documents, le professeur peut proposer le questionnaire suivant aux élèves :

1. Qu'est-ce qu'une défaillance d'entreprise ?
2. Quels sont les trois types de procédures collectives ?

Document 5 - Les défaillances d'entreprises par secteur d'activité

Les défaillances d'entreprise par secteur d'activité
Défaillances en nombre d'unités légales, glissement en %

Secteur d'activité	Cumul des 12 derniers mois (a) (données brutes)				
	2019	Avr.21	Avr.22	Avr.22 / Avr.21	Avr.22 / Avr.2019
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	1 414	1 034	1 080	4,4 %	-23,6 %
Industrie (BE)	3 434	1 852	2 149	16,0 %	-37,4 %
Construction (FZ)	11 089	5 696	6 572	15,4 %	-40,7 %
Commerce ; réparation automobile (G)	11 135	6 143	6 843	11,4 %	-38,5 %
Transports et entreposage (H)	2 097	1 110	1 384	24,7 %	-34,0 %
Hébergement et restauration (I)	6 840	3 504	3 436	-1,9 %	-49,8 %
Information et communication (JZ)	1 277	842	943	12,0 %	-26,2 %
Activités financières et d'assurance (KZ)	1 088	666	737	10,7 %	-32,3 %
Activités immobilières (LZ)	1 631	1 235	1 230	-0,4 %	-24,6 %
Conseils et services aux entreprises (MN)	5 813	3 682	3 966	7,7 %	-31,8 %
Enseignement, santé, action sociale et service aux ménages (P à S)	5 140	2 955	2 952	-0,1 %	-42,6 %
Ensemble (b)	51 145	28 803	31 363	8,9 %	-38,7 %

Source : Banque de France – Base Fiben. Données définitives pour avril.
<https://www.banque-france.fr/statistiques/defaillances-dentreprises-mai-2022>

Calcul : Banque de France – Direction des Entreprises – Observatoire des entreprises

(a) Cumul des douze derniers mois comparé au cumul des mêmes mois un an auparavant et à l'année 2019 (janvier à décembre 2019)

(b) la ligne « Ensemble » comprend des unités légales dont le secteur d'activité n'est pas connu.

À partir de ces données chiffrées, le professeur peut proposer le questionnaire suivant :

1. Rédigez en une seule phrase un commentaire pour expliciter les trois données soulignées dans le tableau.
2. Comment la donnée « 4,4 % » a-t-elle été calculée ?
3. Dans quel secteur d'activité le nombre de défaillances d'entreprises a-t-il été le plus élevé au mois d'avril 2022 ? Justifiez votre réponse.
4. Pour quelles raisons la colonne « Avr.22/Avr.2019 » ne comporte-t-elle que des données négatives ?

Pour aller plus loin

- Procédures collectives : généralités – Bpifrance Création
<https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/prevenir-traiter-difficultes/traitement-difficultes/procedures-collectives-generalites>
- Défaillances d'entreprises - Banque de France
<https://www.banque-france.fr/statistiques/chiffres-cles-france-et-etranger/defaillances-dentreprises>

Document 6 - Tendances régionales

Tendances régionales

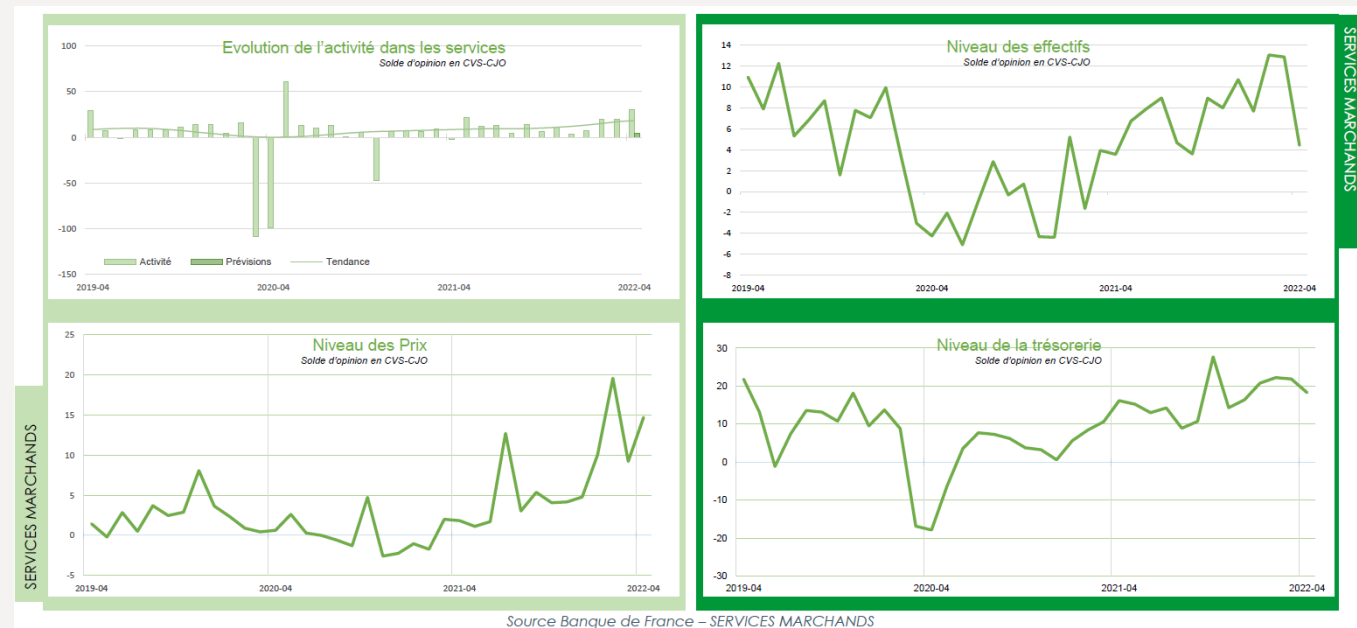
<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales>

À partir de l'outil statistique « Tendances régionales » proposé par la Banque de France, il s'agit de proposer aux élèves d'évaluer l'activité économique de la région de leur choix et le nombre de défaillances d'entreprises dans le département qu'ils choisissent également.

Pour développer cette proposition de mise en situation, l'exemple de la région Occitanie et le département de l'Hérault sont retenus ici.

Document 7 - Synthèse des services marchands

Malgré les revalorisations des prix, la croissance des courants d'affaires des services marchands accélère, portés par l'activité touristique. L'appréciation des niveaux des trésoreries est restée globalement favorable. La progression des effectifs ralentit et s'accompagne d'une revalorisation des salaires. L'activité ralentira en mai malgré une demande bien orientée. Les recrutements reprendront plus largement et les hausses de prix s'intensifieront.



En avril, l'activité économique régionale demeure bien orientée malgré les difficultés persistantes d'approvisionnement et de recrutement. La croissance accélère dans les trois secteurs étudiés, industrie, services marchands et bâtiment, soutenue par la bonne tenue de l'industrie aéronautique et du tourisme.

Méthodologie

Enquête réalisée par la Banque de France auprès d'environ 800 entreprises et établissements de la région Occitanie sur l'évolution de la conjoncture économique dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, du bâtiment et des travaux publics.

Solde d'opinion

- Les notations chiffrées, pondérées en fonction des effectifs de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids des effectifs respectifs des branches professionnelles au niveau des agrégats, permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes. Celles-ci donnent une mesure de la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui pensent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Cette différence s'exprime par un nombre positif ou négatif appelé « solde d'opinion ».
- Il est exprimé en CVS-CJO, pour Conversion des Variations Saisonnières et Correction des Jours Ouvrables
- S'agissant des évolutions, un solde positif indique une phase d'expansion/croissance.
- S'agissant des situations et des niveaux, un solde positif révèle une opinion favorable.

Les séries sont révisées mensuellement et prennent en compte les données brutes corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Tendance

La tendance est une moyenne statistique calculée sur plusieurs mois glissants (moyenne de longue période).

Effectifs

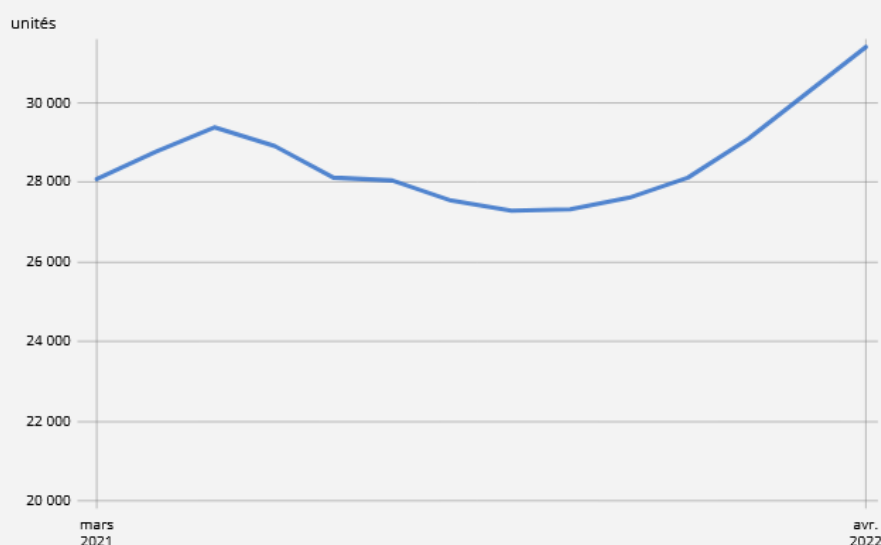
Les effectifs ACOSS sont les effectifs recensés par l'URSSAF et correspondent « au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans la Déclaration Sociale Nominative, DSN) hormis certains salariés comme les intérimaires, les apprentis, les stagiaires.

Source : [Tendances régionales – Occitanie](#), Banque de France, avril 2022

Document 8 - Nombre de défaillances d'entreprises sur une année

Nombre de défaillances d'entreprises par date de jugement - Cumul brut glissant sur 12 mois - France - Tous secteurs d'activité

avril 2022 : 31 407 unités

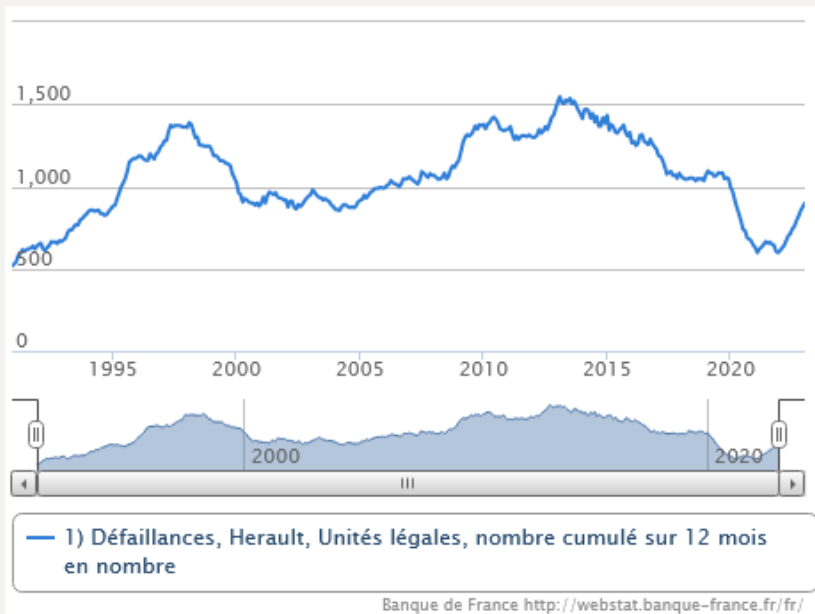


Source : Insee, « [Nombre de défaillances d'entreprises par date de jugement - Cumul brut glissant sur 12 mois - France - Tous secteurs d'activité](#) », Séries chronologiques, 30/03/2023

Méthode

Indiquer la date de début et la date de fin pour obtenir le graphique souhaité.

Document 9 - Nombre de défaillances d'entreprises dans le département de l'Hérault



Données

Nombre de défaillances, Tous secteurs, Toutes tailles, Hérault, Unités légales, Cumul 12 mois, Brut (en nombre)

Période	Valeur
Avr 2022	672
Mar 2022	642
Fév 2022	626
Jan 2022	609
Déc 2021	598
Nov 2021	607
Oct 2021	644
Sep 2021	648
Août 2021	662
Jul 2021	655
Jun 2021	664
Mai 2021	647
Avr 2021	631
Mar 2021	620

Source : [Webstat](http://webstat.banque-france.fr/fr/), Banque de France

À partir des documents 6 à 9 (les documents 6, 7, 8 et 9 sont spécifiques aux choix des élèves), le professeur peut proposer le questionnement suivant aux élèves :

- Caractérisez la situation économique des entreprises de votre région au niveau :
 - de l'activité dans les services ;
 - des prix ;
 - des effectifs ;
 - de la trésorerie.

2. Calculez la proportion que représente le nombre de défaillances d'entreprises dans l'Hérault par rapport à celle de la France en avril 2022.
3. Transformez le tableau (document 9) en série chronologique pour montrer le nombre de défaillances d'entreprises dans votre département.
4. Comparez le graphique du document 8 avec le graphique que vous venez de réaliser : que constatez-vous ?

Document 10 - Outils et ressources accessibles en ligne

Démographie – Webstat – Banque de France :

- https://webstat.banque-france.fr/ws_wsfr/browseBox.do?node=5385687
- <https://webstat.banque-france.fr/fr/#/home>
- <https://webstat.banque-france.fr/fr/#/node/5385687> (Faire la recherche en cliquant sur l'icône loupe qui se trouve à côté de [Département] puis choisir [Toutes les séries].)

Défaillances d'entreprises – Séries chronologiques - Insee

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/102773703> (Choisir le menu bleu à gauche [zone géographique] puis saisir le département souhaité dans la zone signalée avec une loupe.)

Pour aller plus loin

Cotation Banque de France des entreprises – La Finance pour tous

<https://www.lafinancepourtous.com/pratique/vie-pro/creer-son-entreprise/qui-pour-vous-conseiller/cotation-banque-de-france-des-entreprises/>

Activité 3 - Quels éléments peuvent fragiliser l'entreprise ?

Document 11 - La gouvernance des entreprises

Vidéo (durée : 4'28) à consulter en ligne

<https://www.citeco.fr/t-as-capte-webserie-educative>

Quiz à réaliser en ligne

<https://www.citeco.fr/quiz/quiz1/index.php>

Pour aller plus loin

Gouvernement (ou gouvernance) d'entreprise – La Finance pour tous

Article à consulter en ligne :

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/entreprise/bourse-et-actionnaires/gouvernement-ou-gouvernance-d-entreprise/>

À partir de cette vidéo, le professeur peut proposer le questionnaire suivant :

1. Comment inciter les dirigeants d'entreprises à prendre des décisions concertées et transparentes ?
2. Réalisez le quiz sur la gouvernance des entreprises.
3. Élaborez une définition de la notion de « gouvernance ».

Document 12 - Enquête sur la culture financière des entrepreneurs français

Article et vidéo (durée : 3'26) à consulter en ligne :

<https://www.mesquestionsdentrepreneur.fr/decouvrir-dautres-sujets/enquete-sur-la-culture-financiere-des-entrepreneurs-francais>

Connaissances financières des dirigeants de micro, petites et moyennes entreprises françaises

Avec un score de 3,7 sur 5, le niveau de connaissances financières des dirigeants est plutôt correct et supérieur à l'autoévaluation par les entrepreneurs de celui-ci. Les dirigeants disposent notamment d'une bonne maîtrise des concepts tels que l'inflation, le rapport entre risque et rendement, et la notion de dividendes distribués aux actionnaires. Cependant, certaines lacunes sont apparues concernant la compréhension des fonds propres inscrits au passif du bilan. Les fonds propres correspondent au capital social apporté par les actionnaires et aux résultats accumulés par l'entreprise et non distribués. De nombreux dirigeants ignorent par exemple que si un investisseur apporte du capital, il devient nécessairement actionnaire. Un investisseur peut en revanche prêter à long terme à une entreprise sans pour autant devenir actionnaire. Le calcul des mensualités d'emprunt est également insuffisamment maîtrisé.

Attitudes financières des dirigeants de micro, petites et moyennes entreprises françaises

Avec un score de 1,7 sur 3, les attitudes financières des dirigeants de micro, petites et moyennes entreprises françaises apparaissent moyennement avisées. Si les dirigeants n'hésitent pas à solliciter les banques et investisseurs pour obtenir des financements, ils demeurent plutôt instinctifs et insuffisamment nombreux à établir des plans financiers détaillés ou encore à se fixer des objectifs à long terme.

Comportement financier des dirigeants de micro, petites et moyennes entreprises françaises

Enfin, avec un score de 6,4 sur 9, leur comportement financier, c'est-à-dire leur manière d'appréhender les situations pratiques, semble bien avisé. Les dirigeants semblent adopter sur le terrain des comportements sains et réfléchis.

Ainsi :

95 % distinguent leur compte professionnel et personnel.

73 % réfléchissent au financement de leur retraite.

68 % feraient, en cas de vol, appel à leur assurance.

De plus, les dirigeants accordent de l'importance à la confidentialité des données de leur entreprise, comparent les offres financières reçues, s'appuient volontiers sur des expertises extérieures et s'adaptent à l'évolution des facteurs économiques.

Culture financière des dirigeants de micro, petites et moyennes entreprises françaises

Avec un score final de 12 sur 17, les dirigeants font preuve d'une culture financière plutôt solide. Des pistes d'amélioration existent et permettront d'aiguiller la mise en œuvre de la stratégie française d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI) en direction des entrepreneurs.

Source : [mesquestionsdentrepreneur.fr](https://www.mesquestionsdentrepreneur.fr), « *Enquête sur la culture financière des entrepreneurs français menée en avril 2021* », Banque de France

Document 13 - Enquêtes sur la culture financière des Français et des dirigeants d'entreprises de moins de 50 salariés

La Banque de France dévoile les résultats de ses enquêtes sur la culture financière des Français et des dirigeants d'entreprises de moins de 50 salariés.

Quel rapport à l'argent les Français entretiennent-ils ? Quel est leur niveau de connaissances financières théoriques, leurs attitudes et leur comportement face aux situations pratiques (gestion d'un budget, suivi des comptes bancaires, comportement d'épargne...) ? Et quid de la culture financière des dirigeants de micro, petites et moyennes entreprises françaises ? Maîtrisent-ils suffisamment les notions financières et économiques de base ? Se fixent-ils des objectifs à moyen et long terme pour leur entreprise, ou encore quelle importance accordent-ils à la confidentialité des données ? La Banque de France dévoile les résultats de deux enquêtes menées en 2021 par l'institut CSA, respectivement sur la culture financière du grand public et, pour la première fois, celle des dirigeants d'entreprises de moins de 50 salariés en France.

[...]

Avec un score final de 12/17, la culture financière des dirigeants des entreprises de moins de 50 salariés apparaît plutôt solide.

- En termes d'attitudes (état d'esprit, position personnelle), les entrepreneurs apparaissent moyennement avisés. S'ils n'hésitent pas à solliciter les banques et investisseurs pour obtenir des financements, ils demeurent majoritairement instinctifs et insuffisamment nombreux à établir des plans financiers détaillés ou encore à se fixer des objectifs à long terme.
- Face aux situations pratiques, les dirigeants adoptent sur le terrain des comportements sains et réfléchis : 95 % distinguent leur compte professionnel et personnel, 73 % réfléchissent au financement de leur retraite et 68 % feraient appel à leur assurance en cas de vol.

Une corrélation élevée est constatée entre la taille de l'entreprise et le niveau de culture financière des entrepreneurs en France. Elle témoigne de la nécessité d'accentuer l'effort d'éducation financière auprès des dirigeants des plus petites entreprises, ces derniers étant la cible prioritaire du cinquième pilier de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière dont la Banque de France est opérateur.

- Consultez les résultats des enquêtes sur www.mesquestionsdargent.fr et www.mesquestionsdentrepreneur.fr
- Pour en savoir plus sur la stratégie EDUCFI : <https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/education-economique-budgetaire-et-financiere>

Source : Communiqués Banque de France, « [La Banque de France dévoile les résultats de ses enquêtes sur la culture financière des Français et des dirigeants d'entreprises de moins de 50 salariés](#) », 13/12/2023

Pour retrouver l'enquête dans sa totalité

<https://www.mesquestionsdentrepreneur.fr/magazine-digital/enquete-culture-financiere-2021/enquete-culture-financiere-2021.html#p=6>

À partir des documents 12 et 13, le professeur peut proposer le questionnaire suivant :

1. Quels problèmes liés à l'argent l'enquête sur les compétences financières des entrepreneurs en France met-elle en lumière ?
2. Quelle corrélation entre la taille de l'entreprise et le niveau de culture financière des entrepreneurs en France l'enquête révèle-t-elle ?

Document 14 - La médiation du crédit mobilisée aux côtés des entreprises dans les territoires

La médiation du crédit est un service de proximité, gratuit et confidentiel, assuré dans les territoires par la Banque de France, avec la mission de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement. Les médiateurs départementaux interviennent, au cas par cas, dans le cadre d'un dialogue étroit avec les banques et les assureurs-crédit concernés pour apporter des solutions pragmatiques appropriées à chaque situation. Dans un contexte caractérisé par une diminution des demandes Prêt Garanti par l'État (PGE), le nombre de dossiers de médiation éligibles s'établit, pour le premier trimestre 2021, à 1672, en retrait de près de 39 % par rapport au trimestre précédent. Ce niveau demeure toutefois deux fois supérieur à celui observé au premier trimestre 2020. Sur cette période, le montant des crédits demandés atteint près de 400 millions d'euros, ce qui représente compte tenu du faible taux de refus des banques (estimé à 2,9 %), une proportion limitée des encours de PGE accordés sur cette période.

Source : Communiqués Banque de France,

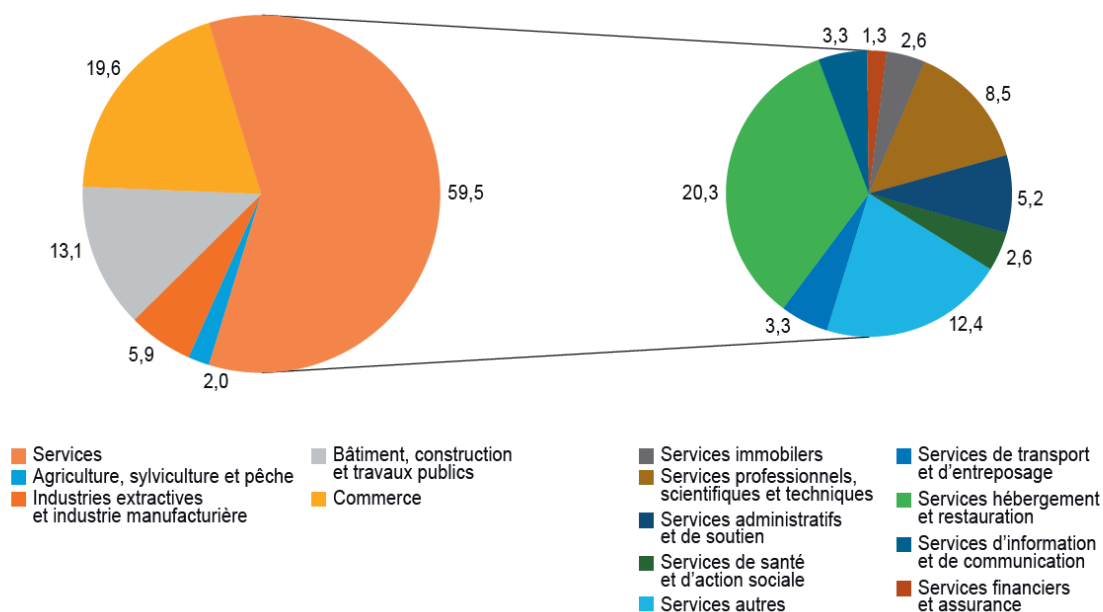
« [La médiation du crédit mobilisée aux côtés des entreprises dans les territoires](#) », 27/04/2021

Saisine de la médiation en région Occitanie

	Cumul T1 2021
Nombre de dossiers éligibles	168
Montant des crédits demandés (millions EUR)	24
Nombre d'entreprises confortées	67
Nombre d'emplois préservés	615

Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

(en pourcentage)



Source : Communiqués Banque de France, « [La médiation du crédit mobilisée aux côtés des entreprises dans les territoires](#) », p.14, 27/04/2021

À partir du document 14, le professeur peut proposer le questionnaire suivant :

1. Qu'est-ce que la médiation du crédit ? En quoi est-ce une solution pour résoudre les difficultés financières des entreprises ?
2. Dans quels secteurs de la région Occitanie le nombre de dossiers éligibles a-t-il été le plus important ? Quel avantage a eu cette médiation du crédit ?

Vers le baccalauréat - Entraînement au Grand Oral

Quelles conditions sont nécessaires pour assurer la survie et le développement d'une entreprise ?

Bibliographie/Sitographie

- Banque de France, « [Correspondants TPE de la Banque de France : pour quelles entreprises ? Pour quels besoins ?](#) », Entreprises, 09/04/2018.
- Bpifrance, « [Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2010, profil du créateur](#) », Insee Résultats, 01/02/2012.
- Insee, « [Défaillance d'entreprise](#) », Définitions, 13/11/2019.
- Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, « [Entreprises en difficulté : tout savoir sur les procédures collectives](#) », 18/10/2019.
- Banque de France, « [Défaillances d'entreprises](#) », mai 2022.
- Insee, « [Nombre de défaillances d'entreprises par date de jugement - Cumul brut glissant sur 12 mois - France - Tous secteurs d'activité](#) », Séries chronologiques, 03/03/2023.
- Banque de France, « [Tendances régionales](#) », 03/08/2022.
- Banque de France, « [Tendances régionales – Occitanie](#) », Avril 2022.
- Banque de France, « [Défaillances, Hérault, Unités légales, nombre cumulé sur 12 mois](#) ».
- Insee, « [Défaillances d'entreprises](#) », Séries chronologiques, 30/03/2023.
- Banque de France, « [Démographie](#) », Webstat.
- Citéco, « [La gouvernance des entreprises](#) », Épisode 1, T'as capté ? vidéo (durée : 4'28).
- Citéco, « [La gouvernance des entreprises](#) », Épisode 1, quiz.
- La Finance pour tous, « [Gouvernement \(ou gouvernance\) d'entreprise](#) », Décryptages, 08/02/2023.
- Banque de France, « [Enquête sur la culture financière des entrepreneurs français menée en avril 2021](#) », Mes questions d'entrepreneur.
- Banque de France, « [La Banque de France dévoile les résultats de ses enquêtes sur la culture financière des Français et des dirigeants d'entreprises de moins de 50 salariés](#) », Communiqués Banque de France, 13/12/2021.
- Banque de France, « [La médiation du crédit en accompagnement des entreprises en sortie de crise](#) », Communiqués Banque de France, version PDF.
- Banque de France, « [La médiation du crédit mobilisée aux côtés des entreprises dans les territoires](#) », Communiqués Banque de France, 27/04/2021.
- Banque de France, « [La médiation du crédit mobilisée aux côtés des entreprises dans les territoires](#) », Communiqués Banque de France, version PDF, 27/04/2021.

Ressources pour aller plus loin

L'accompagnement des entreprises : Contribuer au dynamisme des entreprises et des territoires

Sélection d'articles produits par la Banque de France à consulter en ligne :

<https://www.banque-france.fr/search-es?term=contribuer%2Bau%2Bdynamisme%2Bdes%2Bentreprises%2Bet%2Bdes%2Bterritoires>

#Aventure Entrepreneur

Jeu de plateau pour vivre le quotidien d'un entrepreneur confronté à des choix stratégiques. Jeu proposé par la Banque de France.

<https://www.mesquestionsdentrepreneur.fr/chiffres-tr%C3%A9sorier/le-jeu-danalyse-financi%C3%A8re-aventure-entrepreneur-0>

Mes questions d'argent

Jeu de plateau visant à initier et renforcer les connaissances budgétaires et financières. Jeu proposé par la Banque de France.

<https://www.mesquestionsdargent.fr/budget/mes-questions-d%E2%80%99argent-le-jeu>

Les entreprises en France – Édition 2021

L'Insee propose un état des lieux périodique des grandes questions économiques et sociales dans sa collection Insee Références ici consacrée aux entreprises.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759063>

Le financement des entreprises

Dossier proposé par la Banque de France, composé d'une vidéo, d'un quiz et d'une fiche pédagogique.

<https://abc-economie.banque-france.fr/leco-en-bref/le-financement-des-entreprises>

L'esprit d'entreprendre des jeunes : créer, apprendre... coopérer

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) produit des fiches Repères qui constituent une collection de synthèses sur des problématiques de jeunesse. Elles abordent de manière globale divers thèmes tels que la santé, l'accès à l'emploi, les valeurs et les représentations, ou encore, les pratiques culturelles et artistiques. Chaque fiche est enrichie par une bibliographie qui permet d'approfondir l'analyse.

<https://injep.fr/publication/lesprit-dentreprendre-des-jeunes-creer-apprendre-cooperer/>